



ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO

Procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le jeudi **12 septembre 2013 à 19 h** à la grande cafétéria de l'école secondaire du Mont-Bruno située au 221, boulevard Clairevue Est, à Saint-Bruno-de-Montarville.

1. Mot de bienvenue

Mme Céline Chagnon, directrice, ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux parents présents. Le président du Conseil d'établissement, M. Robby Royer, souhaite la bienvenue à tous.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé que madame Maria José Antunes soit nommée secrétaire de l'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Claude Govaerts d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2012
5. Rapport des activités du conseil d'établissement 2012-2013 : Robby Royer
6. Rapport de la représentante au comité de parents : Carole Vigneault
7. Rapport annuel de l'école pour 2012-2013 : Céline Chagnon, directrice
8. Rôle :
 - du conseil d'établissement
 - du représentant au comité de parents
 - de l'organisme de participation des parents (OPP)
9. Élection des représentants et représentantes des parents au conseil d'établissement pour 2013-2014
 - 9.1 Nomination à la présidence d'élection
 - 9.2 Nomination d'un secrétaire d'élection
 - 9.3 Nomination de scrutateurs
 - 9.4 Nombre de postes disponibles : 4 postes de 2 ans
 - 9.5 Modalités d'élection et mise en candidature
 - 9.6 Élections
 - 9.7 Élection du représentant au comité de parents
 - 9.8 Élection du substitut au représentant au comité de parents
10. Formation d'un organisme de participation des parents
 - 10.1 Décision de formation
 - 10.2 Composition
 - 10.3 Règles de fonctionnement
 - 10.4 Élections
11. Fondation de l'école secondaire du Mont Bruno
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2012

La directrice de l'école, Mme Céline Chagnon, en fait la lecture.

Après modifications au point 11, il est proposé par Mme Martine Durand d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 13 septembre 2012.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport des activités du conseil d'établissement 2012-2013

Monsieur Robby Royer présente le rapport d'activités du conseil d'établissement pour l'année 2012-2013, notamment les sujets qui ont fait l'objet de décision, les points sur lesquels le conseil a reçu de l'information et les différentes activités auxquelles ont participé des membres du conseil au cours de l'année. Le conseil d'établissement a tenu 9 réunions régulières et une séance ajournée. (Le rapport annuel du conseil d'établissement a été distribué aux personnes présentes).

6. Rapport de la représentante au comité de parents 2012-2013

Mme Carole Vigneault présente le plan d'action de l'année dernière visant cinq objectifs :

- ✓ Soutenir les parents en lien avec la réussite des jeunes,
- ✓ Soutenir les membres du Comité de parents,
- ✓ Représenter et exprimer l'opinion des parents à l'égard de problèmes particuliers,
- ✓ Répondre aux consultations de la Commission scolaire,
- ✓ Valorisation du rôle du Comité de parents

7. Rapport annuel de l'école pour 2012-2013

La directrice, Mme Céline Chagnon, nous présente le rapport annuel de l'école secondaire du Mont-Bruno pour l'année 2012-2013. M. Michel Kennedy, directeur adjoint, nous présente le bilan de la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) 2012-2013.

8. Rôle du conseil d'établissement

Madame Céline Chagnon explique le fonctionnement du Conseil d'établissement et sa composition, l'importance du rôle des parents et le partenariat avec le personnel de l'école.

Le conseil se réunit une fois par mois, il peut s'ajouter à l'occasion des séances de travail. Le conseil d'établissement de l'école du Mont-Bruno est formé de 20 membres :

18 membres ayant droit de vote :	8 parents, 8 membres du personnel, 2 élèves
2 membres sans droit de vote :	2 membres représentants de la communauté.

Rôle du représentant au comité de parents

Mme Céline Chagnon, présente le rôle du représentant au comité de parents qui est de représenter les parents de l'école au sein de la Commission scolaire des Patriotes. Le comité de parents est une instance de consultation pour la commission scolaire. Il défend les intérêts des parents et exprime leurs besoins.

Rôle de l'organisme de participation des parents (OPP)

Mme Céline Chagnon explique le rôle de l'OPP qui est de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.

9. Élection des représentants et représentantes des parents au conseil d'établissement pour 2013-2014

9.1 Nomination à la présidence d'élections

M. Robby Royer est nommé président d'élection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2 Nomination d'un secrétaire d'élections

M. Jacques Bédard est nommé secrétaire d'élection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.3 Nomination de scrutateurs

Mme Céline Chagnon et Messieurs Jacques Bédard et Robby Royer sont nommés scrutateurs.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.4 Nombre de postes disponibles

L'assemblée doit parvenir à combler 4 postes pour un mandat de 2 ans.

9.5 Modalités d'élection et mise en candidature

Les personnes intéressées doivent être un parent ou un tuteur légal et peuvent se proposer ou être proposées.

Les personnes suivantes se proposent :

Mme Maria Antunes	Mme Kathie Roseberry
Mme Martine Durand	Mme Jocelyne Audet

9.6 Élections :

Il n'y a pas eu d'élections puisque toutes les personnes qui se sont proposées ont été sélectionnées.

Mandat de 2 ans :

Mme Jocelyne Audet
Mme Martine Durand
Mme Kathie Roseberry
Mme Maria José Antunes

9.7 Élection du représentant au comité de parents

Il est proposé par Mme Martine Durand, appuyé par Mme Diane Séguin, que Mme Kathie Roseberry soit la représentante au comité de parents.

9.8 Élection du substitut au représentant au comité de parents

Il est proposé par Mme Kathie Roseberry que M. Claude Govaerts soit le substitut représentant au comité de parents.

10. Formation d'un organisme de participation des parents

Après discussion, l'assemblée juge non pertinente la formation d'un OPP à l'école.

11. Fondation de l'école secondaire du Mont Bruno

Un résumé de l'aide financière apportée par la Fondation à la réalisation de différentes activités est présenté.

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M Jacques Bédard de lever l'assemblée.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétaire d'assemblée,

Maria José Antunes

U:\CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT\CÉ 2013-2014\Assemblée annuelle des parents\Assemblée annuelle des parents PV 12 09 2013.doc